

# Elaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB)



**Atelier plan d'actions**  
**2 juillet 2019 – Châlons-en-Champagne**



# Introduction



- Vos contacts :
  - Carole COMBE : [Carole.COMBE@grandest.fr](mailto:Carole.COMBE@grandest.fr)
  - Dénoline JOLIVET : [Denoline.JOLIVET@grandest.fr](mailto:Denoline.JOLIVET@grandest.fr)
  - Christelle LANCELOT : [christelle.lancelot@ademe.fr](mailto:christelle.lancelot@ademe.fr)
- Schéma régional biomasse :
  - 26 avril 2019 :
    - Présentation du diagnostic aux acteurs
    - Atelier scénarisation
  - Jusqu'au 17 mai 2019 : réception des contributions des acteurs sur le rapport de diagnostic
- Stratégie régionale méthanisation :
  - 9 avril 2019 : atelier identification des enjeux et risques
  - 26 juin 2019 : atelier scénario

# Tour de table



1. Introduction / Tour de table
2. **PARTAGE DES LEVIERS / PISTES D' ACTIONS**
3. **HIÉRARCHISATION DES ACTIONS**
4. **APPEL À CANDIDATURES**
5. Clôture

- **Thème / Périmètre : Méthanisation et biomasse agricole**
- **Objectif : travailler sur les actions à mettre en place pour :**
  - **favoriser la valorisation de la biomasse sous forme de méthanisation**
  - **favoriser la mobilisation de la biomasse agricole dans le respect de la hiérarchie des usages et la limitation des impacts environnementaux**

# Travail sur les pistes d'actions



### Thème A : Formation et accompagnement des porteurs

1. Produire des documents facilitant la mise en œuvre technique, financière et organisationnelle de la méthanisation à destination des porteurs potentiels
2. Développer et promouvoir des formations pour les porteurs de projet
3. Développer des formations techniques, financières et organisationnelles permettant à la fois le montage de projet et la bonne gestion des unités
4. Faire accompagner les porteurs par un ou des organismes, à créer le cas échéant
5. Simplifier les démarches de montage de projet
6. Mettre en place une norme qualité des fournisseurs permettant de consolider le dossier auprès des financeurs et partenaires

### Thème B : Gestion des digestats

7. Former et communiquer sur les bonnes pratiques d'utilisation des digestats
8. Mieux règlementer et mieux contrôler la bonne utilisation des digestats
9. Définir ou faire évoluer le statut du digestat
10. Développer la recherche sur l'utilisation des digestats
11. Encourager les capacités de stockage des digestats permettant leur bonne gestion

### Thème C : Gestion des intrants

12. Encourager la gestion pertinente des intrants et réaliser des guides
13. Mieux règlementer et mieux contrôler la bonne gestion des intrants
14. Encourager les capacités de stockage des intrants permettant leur bonne gestion
15. Donner plus de visibilité aux gisements existants et aux biodéchets en particulier

### Thème D : Communication vers le grand public

16. Développer la communication auprès du grand public pour favoriser l'acceptation des projets afin de les rendre tangible en s'appuyant sur des exemples concrets
17. Rendre la filière attractive

### Thème E : Modèles de valorisation

18. Encourager les projets collectifs de plus grande taille favorisant l'économie circulaire locale
19. Aider les petits projets à émerger
20. Développer la recherche & développement sur les sujets liés à la méthanisation et accompagner l'innovation
21. Apporter de la visibilité sur le dispositif d'aide publique pour sécuriser le modèle économique
22. Optimiser les coûts

### Thème F : Capitalisation des retours d'expérience et suivi

23. Structurer et formaliser sur les retours d'expérience des projets
24. Organiser les échanges entre les différents acteurs
25. Structurer / renforcer le suivi dynamique des installations de méthanisation et des gisements

### Thème G : Filières complémentaires à la méthanisation

26. Développer les filières complémentaires à la méthanisation
27. Etablir un schéma directeur du bioGNV

- Lister les pistes d'actions complémentaires
  - Utilisation des post-it
  - En plénière, filtré par des coordonnateurs (1 pour 4) avant de faire remonter l'action à l'ensemble

- Lister les pistes d'actions complémentaires
  - Réaliser un guide sur la gestion des CIVE (lié à l'action 13) et sur les bonnes pratiques agricoles
  - Former les porteurs de projet à la communication
  - Promouvoir la formation du jeune public (BTS, lycée agricole), liée à l'action 17
  - Cultures dédiées : clarifier la réglementation (lié à l'action 13)
  - Financement des projets : trouver des solutions pour remplacer les subventions et les contrats d'achat
  - Renforcer et favoriser les liens entre méthanisation et élevage
  - Thème B :
    - évaluer les implantations géographiquement et améliorer la cohérence des transports et déplacement de matière (éviter les incohérences)
    - Réaliser des schémas de développement par zonage territorial afin d'optimiser les coûts des infra (AMI par zone ?)

# Hiérarchisation des actions



### La gestion des digestats apparait comme techniquement délicate et non suffisamment cadrée pour permettre une valorisation pertinente

- La **qualité des digestats** en sortie d'une installation est délicate à appréhender (composition **peu régulière**, **peu analysée** et pas encore maîtrisée) et **l'état des connaissances** et de la recherche sur l'utilisation du digestat reste **insuffisant**.
- Les logiques de plans d'épandage des digestats sont à repenser : le caractère dual du digestat à la fois fertilisant minéral et organique n'est pas pris en compte (approche volume et non agronomique).

### La valorisation des digestats présente des perspectives environnementales intéressantes couplées à des risques sur la ressource en eau notamment

- Les digestats se présentent comme **une alternative aux engrais de synthèse** et permettent de **réduire les pesticides**, en **réduisant l'export de carbone**
- L'introduction des digestats sur le milieu peut engendrer une **dégradation des ressources en eau** particulièrement dans les zones à enjeux : pollution par l'azote, métaux lourds dans le cas des boues de station d'épuration

### En conséquence, un cadre plus précis sur l'utilisation des digestats est attendu

- Une **évolution du statut du digestat** permettant sa commercialisation et son utilisation en fertilisant associée à une réglementation sur l'épandage est souhaitée
- Le manque de **réglementation sur la taille des stockages** des digestats conduit à des usages non vertueux

### La méthanisation est un enjeu incontournable pour le secteur agricole régional...

- Les types d'exploitations agricoles régionales sont **nombreuses et adaptées** à la méthanisation
- La diversification des activités agricoles avec la méthanisation apporte un **complément et une sécurisation des revenus**, une **compétitivité accrue** et positionne la filière agricole comme un acteur majeur de la transition énergétique régionale
- Le maintien de la profession agricole contribue au **maintien du tissu rural**, à **l'entretien des espaces** et soutient **l'activité économique locale**

### ...qui a pour conséquence des mutations structurelles à appréhender...

- La **création de disparités** financières, techniques et organisationnelles entre agriculteurs « méthaniseurs » et « traditionnels »
- La filière de méthanisation reste **très technique** et encore **relativement jeune**. Le manque de formation, d'expertise, de partage de connaissances et de retour d'expérience reste prégnant

### ...et qui présente un certain nombre de risques.

- La **capacité de financement** des exploitations agricoles reste faible au regard de la taille des projets et des **conflits d'usage des fonds** peuvent émerger
- La **modification des espèces agricoles cultivées** au détriment de la filière alimentaire et la disparition de l'élevage

### La méthanisation présente des bénéfices certains pour le territoire...

- La méthanisation produit localement de **l'énergie de source renouvelable** contribuant à l'autonomie énergétique territoriale et fait partie du mix permettant l'atteinte de **l'objectif Gaz 100% ENR en 2050** (Source : Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 ? – ADEME Janvier 2018)
- La méthanisation est un **relai de croissance territorial** en développant des emplois locaux, non délocalisables et durables, elle est une filière qui par nature favorise la **collaboration, l'association** des parties prenantes et **l'économie circulaire**
- La méthanisation est une **voie de valorisation des déchets** environnementalement et financièrement pertinente et s'articule avec le **développement du gaz naturel pour véhicules (GNV)** qui doit progresser

### ...ce qui se traduit par une dynamique régionale motrice et relativement mature

Le dynamisme de la filière sur le territoire se traduit par une **maturité des acteurs régionaux** :

- Un **réseau** important d'acteurs locaux, de nombreux **forums et salons** et des **centres de formation** régionaux
- Les acteurs mobilisés **sont nombreux et très volontaires**
- La **volonté politique locale est forte**
- Le **nombre et la relative ancienneté des projets** en région Grand Est permet aujourd'hui de bénéficier d'une forme de maîtrise du sujet et de retours d'expérience

### ...dans un environnement général favorable

- La **nécessaire augmentation de la production d'énergie renouvelable** passe par le développement de la méthanisation au niveau national et régional
- Des **infrastructures gazières adaptées** mais **inégalement réparties** sur le territoire

### La sécurisation des intrants : un enjeu à la fois local et extraterritorial

- *La sécurisation des intrants est perçue comme le **premier point faible et facteur de risque** relatif aux projets de méthanisation*
- *La tension sur la ressource engendre des **conflits d'usage dont les conséquences** (modification d'usage agricole, concurrence alimentaire... ) posent la question des **moyens d'arbitrage et de régulation***

### Des pistes sont déjà identifiées

- *Les gisements futurs à exploiter seront les **déchets ménagers et les biodéchets** qui seront à favoriser, et l'enfouissement ou l'incinération de biomasse est à proscrire*
- *La **maitrise des plans** d'approvisionnement est importante pour **garantir l'autonomie et la pérennité** de l'activité. En cas d'unité non agricole, une contractualisation est nécessaire et celle-ci doit être de longue durée*
- *Dans les zones d'élevage, un **équilibre animal/végétal** est à maintenir dans les intrants*
- *L'importance d'une **capacité de stockage suffisante** pour les intrants est nécessaire, pour l'autonomie de l'activité et pour limiter le risque de déroger aux 15% de cultures dédiées*

### Un cadre à améliorer dans un contexte par nature complexe...

- Le **modèle économique** hors dispositif de soutien (subventions et tarifs de rachat) reste à identifier
- Le **dispositif de support idéal** reste à imaginer au vu de l'hétérogénéité des acteurs et porteurs de projet : nature, taille et objectifs
- L'**hétérogénéité des acteurs** favorise le développement des projets de taille importante au détriment des petits projets (agricoles)
- La **complexité des montages financiers, administratifs et des mécanismes de support** ne facilite pas la lisibilité et l'émergence de projets en particulier lorsque le **dispositif de soutien est incertain**

### dans un environnement pas toujours favorable...

- Les difficultés d'**acceptabilité locale** des projets sont toujours présentes et nécessitent un accompagnement spécifique à chaque projet

### ...qui présente néanmoins des perspectives intéressantes

- Des voies d'évolution du cadre sont déjà identifiées : simplification de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), possibilité d'autoconsommation électrique pour les unités sans tarif de rachat, évolution du droit à l'injection, développement des garanties d'origine sur le biométhane
- L'existence et la **valorisation future de toutes les externalités positives** des projets devrait pouvoir apporter des leviers de développement supplémentaires à la filière : autonomie azotée, économie circulaire et territoriale, qualité de l'air, réduction des émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie de source renouvelable, associés à une plus grande sensibilité aux enjeux climatiques permettront de pérenniser le modèle
- Les **perspectives d'améliorations techniques** sont nombreuses même si une **rupture technologique compatible avec les évolutions de la programmation pluriannuelle de l'énergie n'est pas identifiée à moyen terme**



# Appel à candidatures



- Pour chaque action :
  - Quels organismes se portent volontaires pour être partenaire ?
  - Quels organismes se portent volontaires pour piloter, être responsable de l'action ?

# Elaboration des fiches actions



- A compléter
  - À plusieurs
  - Par les pilotes et partenaires de l'action

# Fiches actions

Thème	Nom de l'action proposée	Contributeurs à cette fiche
Les enjeux / À quel besoin répond elle ?	Objectifs visés, descriptif sommaire	
Les freins actuels	Leviers à activer / conditions de réussite	Les autres compétences techniques et partenaires à mobiliser <i>Qui</i>   <i>pour quoi faire ?</i>
Rôle des instances régionales : que peut / doit faire la Région, l'ADEME, la DREAL, la DRAAF		
Échéances / calendrier	Mécanismes de financement	

# PROCHAINES ÉCHÉANCES



- Rédaction des fiches actions pour début septembre 2019 au plus tard
  - Contacts :
    - Carole COMBE : [Carole.COMBE@grandest.fr](mailto:Carole.COMBE@grandest.fr)
    - Dénoline JOLIVET : [Denoline.JOLIVET@grandest.fr](mailto:Denoline.JOLIVET@grandest.fr)
    - Christelle LANCELOT : [christelle.lancelot@ademe.fr](mailto:christelle.lancelot@ademe.fr)
- Schéma régional biomasse :
  - Fin 2019
    - Consolidation et validation du plan d'actions
    - Restitution des travaux au COPIL
  - Début 2020
    - Restitution des travaux aux acteurs
- Stratégie régionale méthanisation :
  - Début 2020
    - Restitution des travaux aux acteurs

# CLÔTURE

